

## INFRASTRUCTURE DE RECHARGE À USAGE PRIVÉ OU PUBLIC

### FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Contacts	
Requérant (propriétaire)	Auteur du projet
Nom :	Nom :
Adresse:	Adresse:
NPA et lieu:	NPA et lieu:
Téléphone:	Téléphone:
E-mail:	E-mail:

Versement de l'aide financière à
Titulaire du compte:
Nom de l'institution bancaire et adresse:
Numéro IBAN:

**Zone réservée à l'Administration**

Planning des travaux
Date début des travaux:
Date mise en service:
Coût des travaux : CHF

Bâtiment	
Parcelle n°:	N° ECA:
Rue / lieu-dit:	
Localisation : <input type="checkbox"/> Intérieure <input type="checkbox"/> Extérieure	
Affectation (selon SIA 380/1): <input type="checkbox"/> habitat collectif <input type="checkbox"/> habitat individuel <input type="checkbox"/> autre:	
Genre de bâtiment : <input type="checkbox"/> Neuf <input type="checkbox"/> Existant	

Caractéristiques de l'installation
Marque et modèle de la borne :

Documents à joindre à la demande
<input type="checkbox"/> Offre du fournisseur des équipements incluant prix, descriptif technique, plan et schéma de l'installation
<input type="checkbox"/> Copie de la dernière facture d'électricité du requérant

Documents à transmettre pour le versement de la subvention
<input type="checkbox"/> Copie des factures nominatives acquittées des travaux
<input type="checkbox"/> Photographies de l'installation
<input type="checkbox"/> Preuve/attestation de mise en service de l'installation

### Conditions d'octroi

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Installation sur le territoire glandois.</li><li>• 20% du coût des travaux d'installation, après déduction de la subvention cantonale, plafonné à CHF 2'000.-</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Octroi conditionné à la décision cantonale si applicable.</li><li>• Octroi dans la limite du budget disponible.</li></ul> |
|---|---|

### Procédure

- La demande est à adresser à l'Office du développement durable, **avant le début des travaux** et au plus tard le 31 décembre 2022.

Office du développement durable  
Secrétariat Municipal  
Grand'Rue 38  
1196 Gland

Tél : 022 354 55 50  
e-mail : durable@gland.ch

- **Toute demande non datée, non signée ou incomplète sera renvoyée à l'expéditeur.**
- La Ville examine la demande et informe le requérant de sa décision relative à l'octroi de la subvention.
- En cas d'octroi, la subvention est promise pour une année.
- Une fois l'installation achevée et dans les trois mois suivant la date de mise en service, le requérant doit transmettre les documents requis pour le versement de la subvention.
- La subvention est versée à l'issue de l'examen des documents transmis et après visite de l'installation par le Service des bâtiments et de l'urbanisme.

### Signature

Le soussigné confirme l'exactitude des indications ci-dessus, ainsi que le respect des conditions fixées dans les directives de la Municipalité concernant l'application du règlement sur le fonds communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Il s'engage à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour assurer le maintien de l'installation sur la durée.

Lieu et date: .....

Signature du propriétaire  
du bâtiment/de l'installation  
(ou son représentant/administrateur): .....